DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (CODE DE L'ENVIRONNEMENT) PORTEE PAR LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL) HAUTS DE France

Communes impactées directement par le projet : Avesnelles, Bas-Lieu, Étrœungt et Flaumont-Waudrechies
Commune susceptible d'être impactée : Avesnes-sur-Helpe
Communes recevant les mesures compensatoires : Anor, Aulnoye-Aymeries, Bas-lieu, Beaurieux, Beugnies, Boussois, Cartignies, Felleries, Ferrière-la-Petite, Fourmies, Leval, Liessies, Maroilles, Monceau-Saint-Vaast, Ohain, Pont-sur-Sambre, Saint-Rémy-Chaussée, Semousies et Wattignies-la-Victoire.

PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Ce jour, 14 JANVIER 2022, M RICHARD Michel, commissaire enquêteur désigné par décision n° E 21000083/59 du 9 NOVEMBRE 2021 de Monsieur le Président du Tribunal administratif de LILLE pour effectuer l'enquête publique relative au projet d'aménagement de la route nationale RN2 contournement d'Avesnes-sur-Helpe (entre l'échangeur d'Avesnes Nord et le giratoire d'Étrœungt), a établi le présent procès-verbal (Article R 123-18 du code de l'environnement) aux termes duquel :
« Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès- verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles »
La DREAL est invitée à produire dans un délai de quinze jours à compter de la remise du procès-verbal, un mémoire en réponse aux observations ci-dessous rappelées, soit avant le 28 janvier 2022 au plus tard.

Les observations et courriers volumineux sont repris dans un dossier avec sommaire comportant 11 pièces jointes intitulé « Liste des pièces jointes au procés-verbal des observations ». (Jointes au présent PV).
Procès-verbal de synthèse : Nombre de pages : 22
Remis à la DREAL lors du rendez-vous du 14 JANVIER 2022

DREAL	Le Commissaire Enquêteur
(Signature)	(Signature)

Nous invitons le maître d'ouvrage à nous remettre ses observations avant le 28 Janvier 2022 au plus tard, si possible en recto, format A4, version WORD et PDF, par courrier recommandé avec AR. Nous souhaiterions une réponse reprenant les thèmes repris ci-dessous.

Les éléments les plus marquants :

- ✓ Le public a faiblement participé à cette enquête sur l'aménagement de la RN2.
  Population des communes impactées par le projet (Source 2018 www.linternaute.com)
  Avesnes-sur-Helpe : 4345 habitants
  Avesnelles : 2433 habitants
  Bas-Lieu : 345 habitants
  Etrœungt : 1315 habitants
  Flaumont-Waudrechies : 373 Habitants
  En comparaison de la population des communes impactées, seulement **45** d'observations ont été formulées sur les registres.

- ✓ Ce faible nombre n'exprime pas, à notre avis, un désintérêt pour la nouvelle RN2, mais l'aboutissement d'une attente voir d'une certaine acceptation, conditionnelle pour les personnes s'étant exprimées dans le cadre de l'enquête, principalement riveraines du projet, et dans la crainte d'être impactées par celui-ci, ainsi qu'un refus du projet pour quelques personnes.

- ✓ Lors des avis exprimés par le public, les thèmes évoqués sont, à quelques exceptions près, cités et plus rarement ou peu développés.

- ✓ **38** avis ont été exprimés sur le projet : (Favorables ; Défavorables ; Non exprimés mais à priori favorables ; Non exprimés mais à priori défavorables ; Non exprimés)

Avis favorables	Avis défavorables	Avis non exprimés mais à priori favorables	Avis non exprimés mais à priori défavorables	Avis non exprimés
RD 12	RD 20	RD 17	RD 23	RD 1
RD 39	RD 21		RD 25	RD 4
RD 42	RD 22		RD 26	RD 5
	RD 24		RD 27	RD 6
	RD 28		RD 30	RD 7
	RD 29		RD 33	RD 8
	RD 36		RD 34	RD 9
	RD 37		RD 35	RD 10
				RD 11
				RD 14
				RD 15
				RD 16
				RD 18
				RD 32
				RD 38
				RD 40
				RD 44
				Email 1
3	**8**	**1**	**8**	**18**

Nota : Les écarts entre le nombre des avis exprimés sur le projet et les observations portées au registre dématérialisé s'expliquent par le fait de 2 erreurs de report et que quelques observations portées au registre ont été répétées.

Légende :
OE : Observation écrite
L : Lettre
RD : Registre dématérialisé

Les observations formulées :

RD1 : Observation déposée le 02 12 2021 sur le registre dématérialisé par Mr Laurent MONCHICOURT.
« Suite aux annonces du Pacte Sambre Avesnois Thiérache, les promesses stipulent une 2X2 voies de Laon à Avesnes-sur-Helpe alors que la portion Avesnes sud - Etrœungt est prévue en 2X1 voies et se termine par un giratoire débouchant sur l'actuelle Nationale. Cette voie est-elle provisoire ? N'y-a-t-il pas un gros problème ? ».

RD2 : Il s'agit d'une erreur de report qui sera rétablie en RD4.

RD3 : Dito RD2.

RD4 (Avesnelles OE1) : Observation portée au registre d'Avesnelles le 11 12 2021 par Mr Chatelain Jean-Marie, 40 rue du Taille Pied à Avesnelles, et reportée au registre dématérialisé par le CE.
« Venu prendre contact pour des raisons acoustiques et la qualité de l'air ».

RD5 (Avesnelles OE2) : Observation portée au registre d'Avesnelles le 15 12 2021 par Mr MONCHICOURT Laurent, Cédric et Marie, 18 route nationale 2 à Étrœungt, et reportée au registre dématérialisé par le CE.

« Plusieurs points ont été évoqués et feront l'objet d'un complément plus détaillé :
Point n° 1 : Les haies arrachées ou manquantes (dans l'emprise et hors DUP).
Point n° 2 : haies non adaptées et trop basses pour les chiroptères et l'avifaune.
Point n°3 : Nécessité d'un batrachoduc entre le bassin de rétention et la mare au niveau du giratoire.
Point n°4 : Nécessité d'un boviduc/ passage entre les pâtures qui seront éparées par la nouvelle RN2 ; Pâtures exploitées par le même exploitant laitier ; 25/ZA/59218.
Point n°5 : Nuisances sonores qui seront augmentées pour les habitations des 18 et 20 route nationale 2 : demande de murs anti-bruit et protection des façades (sans clause de renonciation à recours).
Demande de prise en compte des nuisances sonores qui seront engendrées par la hausse de trafic (notamment les poids lourds) sur l'actuelle RN2 + des nuisances sonores qui seront engendrées par le freinage accélération / décélération des véhicules à l'approche/sortie du giratoire d'Étrœungt pour les habitations des 18 et 20 route nationale 2.
Point n°6 : Demande de précisions concernant la future mise en place des panneaux de signalisation à l'approche du giratoire d'Étrœungt. Les futurs panneaux ne vont-ils pas défigurer les habitations des 18 et 20 RN 2 ?
Point n°7 : Incompréhension dans les calendriers des projets. Le projet du contournement d'Avesnes-sur-Helpe fait l'objet de l'enquête publique se terminant le 6 janvier 2022 alors qu'un nouveau projet de mise de la RN2 en 2X2 voies express voit également jour et fera l'objet d'une concertation préalable à partir du 10 janvier 2022. L'étude du premier projet ne devrait pas faire abstraction du deuxième ».

RD6 (Flaumont-Waudrechies OE1) : Observation portée au registre de Flaumont-Waudrechies le 15 12 2021 par Mr MEUNIER Jean-Claude et reportée au registre dématérialisé par le CE.
« Je soussigné MEUNIER Jean-Claude atteste être venu consulter le projet de réalisation de l'aménagement de la RN2 dans ses grandes lignes avec intéressement suite aux explications du commissaire enquêteur ».

RD7 (Flaumont-Waudrechies OE2) : Observation portée au registre de Flaumont-Waudrechies le 15 12 2021 par Mme KIMPE Marie-Thérèse n° 1 chemin de la Jambe de bois à Avesnelles, Mr CREPIN Laurent n° 9 rue de Sains, Mr LANTHIEZ Yves n° 3 chemin de la Jambe de Bois et Mr PRUVOST Frédéric n°6 chemin de la Jambe de bois. L'observation a été reportée au registre dématérialisé par le CE.
« Habitants une zone résidentielle en milieu naturel de grande qualité, nous sommes alertés par l'absence de prise en compte du bruit compte tenu de la faible proximité avec le giratoire n°2 du contournement de la RN2 et de l'aire de pesage des poids lourds. Le présent dossier sur la loi sur l'eau et une dérogation à l'atteinte des espèces protégées ne souligne pas les aménagements présentés ».

RD8 (Avesnelles OE3) : Observation portée au registre d'Avesnelles le 20 12 2021 par Mme NAOMEZ Patricia ,1763 chemin de Rainsars à Avesnelles, et reportée au registre dématérialisé par le CE.
« Demande de prise en compte de :
*La dépréciation des biens à proximité ;
*Nuisances sonores, visuelles, olfactives ;
*Impact sur la faune, flore (nombreuses essences, buses, éperviers, biches… et zones humides : un changement de tracé serait à prévoir ?!
*Quid des accès pour les usagers : agriculteurs, particuliers et des emprises éventuelles sur les terres ;
*n'y a-t-il pas juxtaposition inutile entre plusieurs : il serait plus opportun d'en substituer l'un à l'autre.
Déposé le 20/12/2021 à 11h40 par Patricia NAOMEZ 1763 chemin de Rainsars Avesnelles ».

RD9 (Bas-Lieu OE 1) : Observation portée au registre de Bas-Lieu le 21 12 2021 par Mr LANDOUZY Michel, 7 chemin Notre Dame du Bois à Bas-lieu, et reportée au registre dématérialisé par le CE.

« Suite au futur projet de la mise à 2 x2 voies de la RN2, et suite à l'envoi d'un courrier à la DREAL concernant mes craintes sur les nuisances sonores qui pourraient impacter nos habitations, le courrier de réponse qui m'a été adressé en retour me laisse dans le doute de ces nuisances (courrier du 9 mars 2021) en PJ. C'est à titre personnel que j'attire toute une attention particulière à ce problème ».
Voir PJ n°1

RD10 (Bas-Lieu O2) : Observation portée au registre de Bas-Lieu le 21 12 2021 par Mr BURY Alain 5 rue de Solre le Château à Bas-lieu, et reportée au registre dématérialisé par le CE.
« Je suis venu consulter le nouveau tracé de la RN2 ».

RD11 (Bas-Lieu O3) : Observation portée au registre de Bas-Lieu le 21 12 2021 par Mr MONCHICOURT Laurent et Marie, et reportée au registre dématérialisé par le CE.
Le document ci-après reprend les points suivants :
« - Haies disparues ou manquantes ;
- La protection des chiroptères et de l'avifaune ;
- Nécessité d'un batrachoduc ;
- Proximité des haies avec le bassin giratoire d'Étrœungt ;
- Nécessité d'un boviduc ou passage supérieur pour bovins ;
- Enorme anomalie dans le dossier loi sur l'eau (source du ruisseau de la demi-route) ;
- Nuisances sonores ;
- Désagréments du panneau de signalisation et de la glissière de sécurité ;
- Nécessité d'un référent local ;
- Manque de vision globale des projets RN2 ;
- Observations et demandes diverses ».
Le document remis en 2 exemplaires lors de cette permanence comporte :
Observations et propositions dans le cadre de l'enquête publique (82 pages).

Lettre de Schmidt-Sarels Avocats datée du 20 décembre 2021 (5 pages) remis en 2 exemplaires. Objet : Synthèse des observations de M et Mme MONCHICOURT. Une copie de ces documents a été communiqué à la DREAL le 22 décembre 2021.

Voir PJ n°10

RD12 : Observation déposée le 25 12 2021 sur le registre dématérialisé par Mr BAUDIN Raynald.
« Bonjour, nous avons absolument besoin de cette nouvelle RN2,
Pour la sécurité routière,
Pour désengorger le développement économique du territoire,
Pour désengorger la ville d'Avesnes-sur-Helpe asphyxiée par les poids lourds, parce -que c'est une promesse du Président Macron actée dans le pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. La RN2 actuelle a assez endeuillé de familles. Cordialement Mr BAUDIN Raynald ».

RD13 : Pièce jointe de 4 pages à l'observation de Mr LANDOUZY Michel portée au registre dématérialisé, Observation n°9. Il s'agit d'une réponse de la DREAL du 09 03 2021 traitant de l'acoustique.

RD14 : Observation déposée le 30 12 2021 sur le registre dématérialisé par Mme FAUCHEZ Muriel.
« Je m'inquiète des nuisances sonores, de la pollution, de la santé des habitants ».

RD15 : Observations déposée le 02 01 2022 sur le registre dématérialisé par Mr BOUTE Henri.
« Me sera-t-il possible de réclamer en cas de nuisance sonore une fois la RN2 terminée ? »

RD16 : Observation déposée le 02 01 2022 sur le registre dématérialisé par Mr GEHENIAUX Alain.
« J'habite sur la nationale 2 à côté du futur giratoire d'Étrœungt, j'ai deux questions :
1/ Je voudrais savoir comment vous allez réduire les nuisances sonores.
2/ Est-ce que je pourrais utiliser cette nouvelle route en 2x1 voie avec ma voiture sans permis ?
Merci pour vos réponses ».

RD17 : Observation déposée le 03 01 2022 sur le registre dématérialisé par Mr DUMESNIL (Entreprise) 06 rue de Rainsars 59 440 Sémeries-Zorées.

Voir PJ n°2

RD18 : Observation déposée le 03 01 2022 par 7 personnes habitant route de Sains et chemin de la Jambe de bois à Avesnelles.

« La RN n°2 est un axe routier national qui assure une liaison entre Paris et Bruxelles.
La présente enquête concrétise le projet d'aménagement, dans notre département du Nord, du contournement d'Avesnes sur Helpe.
Après consultation du dossier en mairie de Flaumont-Waudrechies le 15 décembre 2021 puis sur internet, il nous est apparu nécessaire de compléter notre avis formulé sur le registre d'enquête concernant le bruit, l'atteinte au paysage et à la pollution atmosphérique.
Riverains au niveau du chemin de "la jambe de bois" (habitations construites majoritairement dans la période 1970-1980), à proximité immédiate de la RD951 et du futur rond-point d'Avesnes sur Helpe sud, nos résidences jouissent d'un environnement de qualité et de paysages vallonnés avec l'omniprésence du bocage, de son maillage de haies et de ses cônes de vue au cœur du parc naturel régional de l'Avesnois ou le trafic routier de la RD951 reste acceptable.

Nos habitations, situées à moins de 300m de l'axe du futur giratoire (G2) d'une largeur de 35m auquel s'ajoute l'aire de contrôle des poids lourds et son accès, seront impactées lourdement par les nuisances sonores émises par cet aménagement qui recevra les trafics couplés de la RN2 et de la RD951. Ses nuisances sonores seront fortement augmentées par les conditions de circulation des véhicules arrivant de Maubeuge à une vitesse de 110km/h sur 2 voies qui devront ralentir pour amorcer le giratoire, freiner pour assimiler la circulation de la RD951et repartir sur une voie en direction de Paris. Le tout augmentées des vibrations et selon les conditions climatiques par l'impact de la voie ferrée Fives-Hirson située à proximité et du déroulé de la RN2.
A cette pollution sonore viendra s'ajouter une pollution atmosphérique qui s'additionnera à la pollution de l'ozone du territoire.
Le secteur d'Avesnes sur Helpe est un secteur rural, le pôle industriel se situant au nord, ce giratoire constituera un haut lieu de transit.
Selon la projection des données fournies dans l'étude acoustique et en l'absence d'une évaluation de la circulation dans le giratoire nous relevons :
- En entrée Nord d'Avesnes de la RN2, point LD1, niveau d'ambiance "NON MODERE"
VL 13694 et PL 1753 soit 73,5 dB(A) jour et 66,5 dB(A) nuit
- En sortie Sud d'Avesnes de la RN2, point LD7, niveau d'ambiance "NON MODERE"
VL 7311 et PL 1391 soit 72,5 dB(A) jour et 65,5 dB(A) nuit
- Auquel se branche la circulation de la RD951, point LD4 (mais non validé, point 4.3.3.1 de l'étude) qui entre dans le giratoire (G2)
VL 9986 et PL 239 soit 61,5dB j(A) jour et 49dB (A) nuit
En ce qui nous concerne, au niveau actuel du projet, le giratoire représente déjà un niveau de nuisances sonores très important qui sera accentué lors de la mise à 2X2 voies de la liaison Paris-Belgique et d'un redéploiement économique de l'urbanisme en cours d'élaboration par la communauté de communes de l'Avesnois, multipliant encore celui-ci.
Nous notons par ailleurs que l'aménagement par le département d'une piste cyclable tout au long de la RD951ne semble pas avoir été prise en compte dans la conception du carrefour.

Compte tenu des nuisances attendues qui seront de nature à créer un trouble sonores excessif pour notre environnement, nous demandons conformément à la loi N° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit et du décret N°95-22 du 9 janvier 1995 relatif au bruit des infrastructures routières, que des mesures de protection soient prises par la construction d'un mur anti bruit ou la réalisation d'aménagements paysagers permettant une protection sonore acceptable et une préservation des paysages.
Signataires :
- Mr Quétier, Route de Sains du Nord, Avesnelles
- Mr Bonnemaison, Route de Sains du Nord, Avesnelles
- Mme Kimpe, 1 chemin de la jambe de bois, Avesnelles
- Mr Lanthiez, 3 chemin de la jambe de bois, Avesnelles
- Mr Dehem, 4 chemin de la jambe de bois, Avesnelles
- Mr Pruvost, 6 chemin de la jambe de bois, Avesnelles
- Mr Lheureux, 7 chemin de la jambe de bois, Avesnelles »

RD19 : : Observation déposée le 03 01 2022 sur le registre dématérialisé par la famille MONCHICOURT.
« Suite à notre observation n°11, veuillez trouver ci-joint notre dossier de 82 pages intitulé « RN2 Contournement d'Avesnes-sur Helpe - Observations et propositions dans le cadre de l'enquête publique » ainsi que le courrier de notre avocate en version numérique pour plus de lisibilité ».
Nota : Ces documents ont été reportés au registre dématérialisé par le CE (voir RD11).

RD20 : Observation déposée le 03 01 2021 par une association anonyme. Participation à l'enquête LA MISE A 2 VOIES DE LA RN2.pdf. Par Non à un contournement Nord de Maubeuge Destructeur.

L'observation Souligne « ……. L'absurdité d'un modèle de développement urbain obsolète ».
Voir PJ n°3

RD21 : Observation déposée le 04 01 2022 sur le registre dématérialisé par Mme YVANO Annabelle.

« Totalement inutile à cet endroit. Destruction d'une partie écologique importante. Bruit pour les habitations. Secteur où il fait plaisir à se ressourcer ».

RD22 : Observation déposée le 04 01 2022 sur le registre dématérialisé par Mme PAINCHART Delphine.
« A l'heure du réchauffement climatique, ce projet est obsolète et néfaste : préserver notre faune et notre flore, nos réserves en eau et redéployer des lignes de chemins de fer, favoriser le co-voiturage serait bien plus bénéfique pour l'avenir de nos enfants ! »

RD23 : Observation déposée le 04 01 2022 sur le registre dématérialisé par M SCHERER Antoine.
Voir PJ n°4

RD24 : Observation déposée sur le registre dématérialisé le 04 01 2022 par un anonyme.

« Ce projet de contournement est tout simplement une aberration. En tant que spécialiste de la gestion environnementale, je confirme qu'il est démesurément et inutilement destructeur. Le bocage avesnois est un milieu riche en espèces, qui est déjà mis à mal depuis plusieurs décennies. Même d'un point de vue économique, les arguments avancés sont fallacieux et ne justifient pas un tel projet. Couplé à une dégradation des conditions de vie pour les riverains - incluant des problèmes de santé, la création d'une nouvelle route n'étant jamais anodine -, il est difficile de comprendre l'intérêt d'un contournement d'Avesnes-sur-Helpe (à part sans doute l'intérêt politique ...) ».

RD25 : Observation déposée sur le registre dématérialisé le 04 01 2022 par un anonyme.
Voir PJ n°5

RD26 : Observation déposée sur le registre dématérialisé le 04 01 2022 par Mr LEMAIRE Sylvain.
« Il faut arrêter avec ce genre de projet destructeur et inutile et laisser de coter les egos. C'est un coin merveilleux de nature, j'y suis très souvent. Maubeuge ne ressemble déjà plus à grand -chose alors venir détruire le dernier espace naturel de Maubeuge est un non-sens. Pensez à la nature, aux habitants et non simplement aux gens de passage. Ce projet n'apportera rien à la ville mais détruira ce qui existe et ceux qui y habites. Un peu de bon sens par pitié ».

RD27 : Observation déposée sur le registre dématérialisé le 05 01 2022 par Mme HENRY Thérèse.
« Projet qui ne tient absolument pas compte de l'environnement - Il est capital de préserver les beautés naturelles de l'environnement, des bocages !

Un trésor à préserver pour les générations futures !! Le "tout à l'automobile" est une vision dépassée ... améliorons les voies lentes ... le monde vous sera reconnaissant !! ».

RD28 : Observation déposée sur le registre dématérialié le 05 01 2022 par Mme THEYS Françoise.

« Combien de temps encore l'Etat, les Régions et les collectivités locales vont-ils rester aveugles et sourds aux évènements climatiques qui secouent la planète et continuer à investir dans des infrastructures routières ? Quand vont-ils prendre le virage, comme d'autres pays l'ont déjà fait, et miser plus massivement sur d'autres moyens de transport comme le fret ferroviaire, le trafic fluvial ou le ferroutage etc. … Le monde change, les habitudes doivent également changer !
La France a le réseau routier le plus dense d'Europe avec 16464 kms de routes par million d'habitants. Mais son extension continue ! C'est cautionné et approuvé par les responsables politiques !
M. CASTEX a déclaré en décembre lors de l'inauguration du GCO (grand contournement de Strasbourg) : « La majorité des déplacements se font en voiture. Comme la part des véhicules électriques et hybrides augmente, les routes ne sont plus des ennemies du développement durable et de l'écologie. »
Tiens donc ! On croit rêver ! Le désastre environnemental causé par la construction d'une nouvelle route se limiterait-il à la pollution atmosphérique et aux nuisances sonores ? A-t-il oublié les atteintes à la biodiversité, l'artificialisation des sols, l'imperméabilisation etc…. Mais non bien sûr, je suis bête, il y a les fameuses mesures compensatoires ERC !!! Sauf que ces mesures ne sont qu'une arnaque et cela se vérifie encore une fois dans ce dossier
Pourtant La France a élaboré des stratégies, s'est dotée d'outils comme la loi mobilités, s'est fixée l'objectif de « zéro artificialisation nette »…..Mais ces stratégies ne sont pas assez ambitieuses et à quoi bon toutes ces règles environnementales si on peut les contourner à coup de dérogations ?
Pourquoi l'avis de L'Autorité environnementale n'est-il que consultatif ?
Donc, pour préserver notre belle région Avesnoise et son bocage, je voudrais, Monsieur le commissaire enquêteur que, pour une fois, il ne soit pas que consultatif et que vous rendiez un avis défavorable dans les conclusions de cette enquête publique ! ».

RD29 : Observation déposée sur le registre dématérialisé le 05 01 2022 par un anonyme.
« Je suis contre ce projet qui impacte trop la faune et la flore ».

RD30 : Lettre déposée au registre dématérialisé le 05 01 2022 par Mr CREPIN Laurent 9 route de Sains Avesnelles.
« Veuillez trouver en pièce jointe mes observations et propositions ».
Sécurité des piétons et des cyclistes (Giratoire)
Nuisances sonores
Nuisances de l'aire de pesée et nuisances pour les ralentissements créés sur la RN existante par l'obligation faite aux véhicules d'emprunter le rond-point.
Baisse de la valeur de notre bien immobilier

Voir PJ n°6

RD31 : Lettre déposée au registre dématérialisé le 05 01 2022 par Mr CREPIN Jacky 9 route de Sains Avesnelles.
« Veuillez trouver ci-joint mon observation ».
RD30 et RD31 portent sur une même lettre.

RD32 : Dossier de 35 pages déposé le 05 01 2022 sur le registre dématérialisé par la famille MONCHICOURT 18, route nationale Etroeungt.

« Bonjour,
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre dossier de 35 pages intitulé «Observations et propositions complémentaires dans le cadre de l'enquête publique» reprenant les points suivants:
«Compensation écologique»,
«Nécessité d'un calendrier plus précis»,
«Le camp de César»,
«Les mesures de réduction en général»,
«Sécurisation du giratoire d'Avesnelles»,
«La nouvelle RN2 en 2X2 voies est-elle vraiment nécessaire ?»
et «Suite des observations sur l'étude acoustique».
Voir PJ n°11

RD33 : Observation déposée sur le registre dématérialisé le 05 01 2022 par Mme LONCLE Valérie 96 rue du grand-bois-Maubeuge.
« Comment est-il possible de prétendre qu'un tel projet représente un aménagement au service des habitants ».

RD34 : Observation déposée sur le registre dématérialisé le 06 01 2022 par Mme LONCLE Valérie

« Un tel projet peut-il représenter « un aménagement au service des habitants » ?
L'obsolescence et les manquements des études présentées vis-à-vis des nouveaux enjeux et règlements en matière de protection de l'environnement, d'éco-conception et de durabilité rendent ce projet désormais inadapté.
Le projet élaboré en l'état peut-il réellement « améliorer la sécurité des habitants et usagers » ? En réalité, il semble déplacer les problématiques de flux de circulation d'un point à un autre, avec le risque fort de les amplifier (itinéraire favorisant l'augmentation du trafic, ponctué de giratoires destinés à accueillir une grande diversité de véhicules : de tourisme, engins agricoles, poids lourds de tout tonnage, cycles, piétons ?).
Est-il réaliste d'envisager une « amélioration du cadre de vie en réduisant les nuisances et la pollution » si le trafic et le transit des véhicules avec les zones d'activité actuelles ou à venir (?) est amplifié, les émissions de Gaz à Effet de Serre démultipliées, avec l'impact sonore des véhicules ralentissant puis redémarrant aux abords des giratoires, la pollution visuelle d'un pont rail, la perte de chemins de promenade, la dégradation de zones écologiques d'intérêt … ?
« Renforcer la dynamique d'un territoire en améliorant la desserte de pôles d'activités », voire en incitant à la création de nouvelles zones de ce type en proximité du tracé est-il cohérent avec la vocation du Parc Naturel Régional ?
Enfin est-il envisageable dans ce futur cadre, de préserver la valeur du patrimoine immobilier des riverains ?
Le décalage entre les impacts du projet, les compensations et les attentes des habitants nécessite des réponses. Il indique le besoin de repenser le projet en tenant compte des enjeux du développement durable, particulièrement applicables en Avesnois ».

RD35 : Observation déposée sur le registre dématérialisé le 06 01 2022 par Mme HARDY Shirley 96 rue du grand bois Maubeuge.
« La construction et l'aménagement de ce genre de voirie détruit nos campagnes.
Ce projet ne vise pas à diminuer la pollution comme il faudrait le faire, mais la déplace des centres villes et détruit la faune et la flore encore existantes.

Alors qu'il faudrait envisager des solutions pour réduire le trafic routier, ces aménagements facilitent et incitent à l'utilisation des voitures et des poids lourds. C'est totalement contraire au bon sens pour préserver notre environnement ».

RD36 : Observation déposée sur le registre dématérialisé le 06 01 2022 par Mr MENART Michel 96 rue du grand bois Maubeuge.
« Je suis contre le projet de mise à deux voies de la RN2 et le contournement d'Avesnes-sur-Helpe, je m'explique
Sans arrêt nous sommes encouragés à entreprendre des actions pour préserver la nature et ses ressources
Pas un jour ne se passe sans qu'on nous rappelle de trier nos déchets, limiter nos déplacements, voir faire le transfert de notre mobilité vers une solution électrique moins polluante.
Et voilà que régulièrement nos élus font fi de nos avis en présentant et en voulant faire adopter à tout prix des projets de construction de routes qui détruisent les milieux naturels et la biodiversité encore présents dans notre belle région de Sambre-Avesnois et allant, si on s'y intéresse de plus près et sur le long terme, dans le sens opposé des émissions de CO2.

Il existe des alternatives moins polluantes pour le désenclavement des villes que le contournement de celles-ci par la route.
Les voies fluviales et ferroviaires dans les infrastuctures présentes pour la plupart ne devraient pas nécessairement être renforcées mais simplement optimisées. Elles sont, je crois des alternatives pérennes et nettement plus respectueuses de l'environnement ».

RD37 (Avesnelles OE4) : Observation portée au registre d'Avesnelles le 30 12 2021 par Mme LIMOSIN Jacqueline 1068 chemin de Rainsars Avesnelles et reportée au registre dématérialisé par le CE.
" En tant que future voisine de la RN2, je dis non à la 2X2 voies. Trop de camions, trop de bruit et chute du prix de nos maisons. Gros trafic, danger pour sortir de nos cours".

RD38 (Etroeungt OE1) : Observation portée au registre d'Etroeungt (non daté) par un habitant d'Etroeungt et reportée au registre dématérialisé par le CE.
« Ma maison se trouve à 30 m de la RN2 cela me pose problème car un …. ?? et créé, celà me donne des nuisances, cela m' empêche d' ouvrir les fenêtres car les camions frigorifiques tournent toute la nuit ; Même les maisons de l' autre côté de l' ancienne RN2 entendent le bruit. Six maisons sont concernées ».
Voir PJ n°7

RD39 (Etroeungt OE2) : Observation portée au registre d'Etroeungt par Mr Vincent JUSTICE, Maire d'Etroeungt et reportée au registre dématérialisé par le CE.

Extraits : « Nous sommes tous d'Accord…….que ce futur contournement d' Avesnes-sur Helpe sera une très bonne chose pour notre territoire et ses habitants.
1° Pourquoi avoir retenu une 2X1 voie entre l'Echangeur d'Etroeungt et celui d'Avesnelles.
2° Réalisation d'un boviduc.
3° Mesures compensatoires : Seront-elles suffisantes mais surtout seront-elles efficaces compte tenu de leur éloignement ?
4° Nuisances sonores plus importantes qu'aujourd'hui. Demande de prise en considération du ressenti des habitants des 11,11 bis,13 et 17 RN2 à Etroeungt.
Voir PJ n°8

RD40 (Avesnes-sur-Helpe OE1) : Observation déposée sur le registre d'Avesnes-sur-Helpe par Mr ROUSSELLE Jacky, Adjoint aux travaux à Avesnes-sur-Helpe habitant 6 rue Alexandre Ribot Avesnes-sur-Helpe et reportée au registre dématérialisé par le CE.
" Souhaiterais que le tronçon entre le giratoire 1 et le giratoire 2 section Sud soit en 2 fois 2 voies".

RD41 (Avesnes-sur-Helpe OE2) : Observation déposée le 06 01 2022 sur le registre d'Avesnes-sur-Helpe par la famille Monchicourt et reportée au registre dématérialisé par Le CE. (Remarque : il s'agit du même document que RD 32). Reprise des points suivants :
« Compensation écologique
Nécessité d'un calendrier plus précis
Le camp César
Les mesures de réduction en général
Sécurisation du giratoire d'Avesnelles
La nouvelle RN2 en 2x2 voies est-elle vraiment nécessaire ?
Suite des observations sur l'étude acoustique »
Voir PJ n°11

RD42 (Anor OE1) : Observation non datée déposée par Mr PLEE Bernard le 06 01 2022 sur le registre d' Anor et reportée au registre dématérialisé par Le CE.
« Accord pour la RN2 à condition que cela n'entrave pas le développement économique de la communauté de communes et des communes, que nos élus puissent donc attirer et permettre la venue d'entreprises même si elles proposent par entreprise plus de 10 ouvriers ou employés ».

RD43 (Liessies OE1) : Observation non datée déposée par Mr LOBRY Quentin sur le registre de Liessies et reportée au registre dématérialisé par Le CE.
Voir PJ n°9

RD44 (Maroilles OE1) : Observation non datée portée au registre de Maroilles par Mr QUINZIN, Maire de Maroilles, et reportée au registre dématérialisé par le CE.
" Le crataegus monogyna (aubépine blanche) est abrogé avec l'arrêté du 6 juillet 2021. C'est pourquoi, je demande que toutes les haies replantées dans le cadre des travaux ou mesures compensatoires soit faites à 50% d' aubépines blanches et plus particulièrement sur le territoire de la commune de Maroilles".

Email 1 : Email de louguet.alain@wanadoo.fr sur le registre dématérialisé reçu le 06 01 2022 ;
« Reboisement sur notre parcelle en bail ».

Tableau thématique des observations formulées

Thèmes	Observations : Origine	Erreur : sans observation	Informations générales sollicitées	Sécurité routière	Désenclavement du Sud-avesnois	Economie-Commerce-Tourisme	Acoustique	Qualité de l' air	Impacts Visuels	Protection eau et milieux aquatiques	Haies – Flore - Faune	Eviter – Réduire -Compenser	RN2 Laon - Avesnes-sur-Helpe	Accès RN2 : agriculteurs/ particuliers	Valeur des biens immobiliers	Paysages. Campagnes	Considérations d' ordre général (Climatiques , environnementales ….)	Autres thèmes et divers
N° du thème		**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**
RD1	Reg démat												**X**					
RD2	Reg démat	**X**																
RD3	Reg démat	**X**																
RD4	Av OE1						**X**	**X**										
RD5	Av OE2						**X**				**X**		**X**					**X**
RD6	FW OE1		**X**															
RD7	FW OE2						**X**											
RD8	Av OE3						**X**	**X**	**X**	**X**	**X**			**X**	**X**			
RD9	BL OE1						**X**											
RD10	BL OE2		**X**															
RD11	BL OE3			**X**			Redite			**X**	**X**		**Redite**					**X**
RD12	Reg démat			**X**		**X**		**X**										
RD13	Reg démat																	**X**
RD14	Reg démat						**X**	**X**										
RD15	Reg demat						**X**											
RD16	Reg démat						**X**											**X**
RD17 ?	Reg démat																	
RD18	Reg démat						**X**	**X**								**X**		
RD19	Reg démat																	**Redite**
RD20	Reg démat						**X**	**X**			**X**	**X**					**X**	
RD21	Reg démat						**X**				**X**							
RD 22	Reg démat									**X**	**X**							**X**
RD 23	Reg démat						**X**	**X**		**x**	**X**	**X**					**X**	
Sous-totaux		**2**	**2**	**2**	**0**	**1**	**12**	**7**	**1**	**4**	**7**	**2**	**2**	**1**	**1**	**1**	**2**	**5**
		1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**

Légende : RD : Registre dématérialisé ; Av : Avesnelles ; FW : Flaumont-Waudrechies ; BL : Bas-Lieu ; E : Etrœungt ; AsH : Avesnes-sur-Helpe
An : Anor ; Lie : Liessies ; Mar : Maroilles.

Thèmes	Observations : Origine	Erreur : sans observation	Informations générales sollicitées	Sécurité routière	Désenclavement du Sud-avesnois	Economie-Commerce-Tourisme	Acoustique	Qualité de l' air	Impacts Visuels	Protection eau et milieux aquatiques	Haies – Flore - Faune	Eviter -Réduire - Compenser	RN2 Laon - Avesnes-sur-Helpe	Accès RN2 : agriculteurs/ particuliers	Valeur des biens immobiliers	Paysages. Campagnes	Considérations d' ordre général cllimatiques , environnementales ….	Autres thèmes et divers
N° du thème		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
	Reports	2	2	2	0	1	12	7	1	4	7	2	2	1	1	1	2	5
RD24	Reg démat					X	X	X			X							
RD25	Reg démat					X											X	X
RD26	Reg démat															X		
RD27	Reg Démat															X		X
RD28	Reg Démat						X	X		X	X	X				X		
RD29	Reg démat										X							
RD30	Reg démat						X								X			X
RD31	Dito RD30																	
RD32	Reg démat						X				X	X						X
RD33	Reg démat																	X
RD34	Reg démat						X	X	X		X				X		X	
RD35	Reg Démat							X			X					X		
RD36	Reg démat							X		X	X							X
RD37	Av OE4			X			X								X			
RD38	E OE1						X											
RD39	E OE2						X					X						X
RD40	AsH OE1																	X
RD41	Dito RD32																	
RD42	An OE1					X												
RD43	Lie OE1					X				X	X						X	
RD44	Mar OE1																	X
Email 1												X						
	Totaux	**2**	**2**	**3**	**0**	**5**	**20**	**12**	**2**	**7**	**15**	**6**	**2**	**1**	**4**	**5**	**5**	**14**
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Légende : RD : Registre dématérialisé ; Av : Avesnelles ; FW : Flaumont-Waudrechies ; BL : Bas-Lieu ; E : Etrœungt ; AsH : Avesnes-sur-Helpe ; An : Anor ; Lie : Liessies ; Mar : Maroilles.

Nombre d'observations exprimées par thèmes

1. Erreur : Sans observation : 2
2. Informations générales sollicitées : 2
3. Sécurité routière : 3
4. Désenclavement du Sud-Avesnois : 0
5. Economie – Commerce - Tourisme : 5
6. Acoustique : 20
7. Qualité de l'air : 12
8. Impacts visuels : 2
9. Protection de l'eau et des milieux aquatiques : 7
10. Haies – Flore -Faune : 15
11. Eviter - Réduire – Compenser : 6

12. RN2 Laon - Avesnes-sur- Helpe : 2
13. Accès à la RN2 agriculteurs /particulier : 1
14. Valeurs des biens immobiliers : 4
15. Paysages. Campagnes : 5
16. Considérations d'ordre général : Climatiques, environnementales…….. : 5
17. Autres thèmes et divers : 14

Total des thématiques abordées **: 105**

Analyse thématique

Thèmes 1 : Erreur. Sans observation

RD2 et RD3
Sans objet. Erreur de fonctionnement : L'observation a été enregistrée en RD4

Thème 2 : Informations générales sollicitées

RD6 : Mr Meunier Jean- Claude, 5 rue de Solre-le-Château à Bas-Lieu est venu consulter avec intéressement le plan général de la section Sud du projet et de ses ouvrages.

RD10 : M Bury Alain, 5 rue de Solre-le-Château à Bas-Lieu est venu consulter le plan général de la section Sud du projet et de ses ouvrages, par rapport à son habitation, laquelle semble plus proche de la section centrale du projet.

Thème 3 : Sécurité routière

RD11 : « Désagréments du panneau de signalisation et de la glissière de sécurité ».

RD12 : « ….Nous avons absolument besoin de cette nouvelle RN2, pour la sécurité routière, pour désengorger le développement économique du territoire, pour désengorger la ville d'Avesnes-sur-Helpe asphyxiée par les poids lourds….. ».

RD37 : « En tant que future voisine de la RN2, je dis non à la 2X2 voies…….Gros trafic, danger pour sortir de nos cours". Mme LIMOSIN Jacqueline 1068 chemin de Rainsars Avesnelles.

Thème 4 : Désenclavement du Sud-Avesnois

/

Thème 5 : Economie - Commerce - Tourisme

RD12 : « ….., nous avons absolument besoin de cette nouvelle RN2, Pour désengorger le développement économique du territoire…… »

RD24 : « Même d'un point de vue économique, les arguments avancés sont fallacieux et ne justifient pas un tel projet ». Anonyme.
RD25 : « Enfin ce contournement risque de pénaliser les commerçants d'Avesnes. En effet les personnes qui travaillent à Maubeuge ou autres ne s'arrêteront plus pour faire leurs achats, c'est encore la zone commerciale de Louvroil qui va en profiter. Risque également de pertes pour certains acteurs touristiques qui ont beaucoup investi sur la dimension « nature » du territoire ». Anonyme.

RD42 : « « Accord pour la RN2 à condition que cela n'entrave pas le développement économique de la communauté de communes et des communes, que nos élus puissent donc attirer et permettre la venue d'entreprises même si elles proposent par entreprise plus de 10 ouvriers ou employés ».
Mr PLEE Bernard.

RD43 : « Comment ce projet gère-t-il une possible artificialisation du sol à court, moyen et long terme en conséquence d'une possible attractivité pour les grands groupes, par exemple de la logistique ?
Mr LOBRY Quentin

Thème 6 : Acoustique

RD4 : « Venu prendre contact pour des raisons acoustiques et la qualité de l'air ». Mr Chatelain Jean-Marie, 40 rue du Taille Pied à Avesnelles.

RD5 : « Point n°5 : Nuisances sonores qui seront augmentées pour les habitations des 18 et 20 route nationale 2 : demande de murs anti-bruit et protection des façades (sans clause de renonciation à recours).
Demande de prise en compte des nuisances sonores qui seront engendrées par la hausse de trafic (notamment les poids lourds) sur l'actuelle RN2 + des nuisances sonores qui seront engendrées par le freinage accélération / décélération des véhicules à l'approche/sortie du giratoire d'Etrœungt pour les habitations des 18 et 20 route nationale 2 ».

RD7 : « Habitants une zone résidentielle en milieu naturel de grande qualité, nous sommes alertés par l'absence de prise en compte du bruit compte tenu de la faible proximité avec le giratoire n°2 du contournement de la RN2 et de l'aire de pesage des poids lourds. Le présent dossier sur la loi sur l'eau et une dérogation à l'atteinte des espèces protégées ne souligne pas les aménagements présentés ».
Me KIMPE Marie-Thérèse n° 1 chemin de la Jambe de bois à Avesnelles, Mr CREPIN Laurent n° 9 rue de Sains, Mr LANTHIEZ Yves n° 3 chemin de la Jambe de Bois et Mr PRUVOST Frédéric n°6 chemin de la Jambe de bois.

RD8 : « Demande de prise en compte de : Nuisances sonores ». Mme NAOMEZ Patricia ,1763 chemin de Rainsars à Avesnelles.

RD9 : « Suite au futur projet de la mise à 2 x2 voies de la RN2, et suite à l'envoi d'un courrier à la DREAL concernant mes craintes sur les nuisances sonores qui pourraient impacter nos habitations, le courrier de réponse qui m'a été adressé en retour me laisse dans le doute de ces nuisances (courrier du 9 mars 2021) en PJ. C'est à titre personnel que j'attire toute une attention particulière à ce problème ».
Mr LANDOUZY Michel, 7 chemin Notre Dame du Bois à Bas-lieu.

RD13 : Pièce jointe de 4 pages à l'observation de Mr LANDOUZY Michel portée au registre dématérialisé, Observation n°9. Il s'agit d'une réponse de la DREAL du 09 03 2021 traitant de l'acoustique
.
RD14 : « Je m'inquiète des nuisances sonores……. de la santé des habitants ». Mme FAUCHEZ Murie.
l
RD15 : « Me serait' il possible de réclamer en cas de nuisance sonore une fois la RN2 terminée ? »
Mr BOUTE Henri.

RD16 : « J'habite sur la nationale 2 à côté du futur giratoire d'Etrœungt, j'ai deux questions :1/ Je voudrais savoir comment vous allez réduire les nuisances sonores ».

RD18 : « Nos habitations, situées à moins de 300m de l'axe du futur giratoire (G2) d'une largeur de 35m auquel s'ajoute l'aire de contrôle des poids lourds et son accès, seront impactées lourdement par les nuisances sonores émises par cet aménagement qui recevra les trafics couplés de la RN2 et de la RD951. Ses nuisances sonores seront fortement augmentées par les conditions de circulation des véhicules arrivant de Maubeuge à une vitesse de 110km/h sur 2 voies qui devront ralentir pour amorcer le giratoire, freiner pour assimiler la circulation de la RD951et repartir sur une voie en direction de Paris. Le tout augmentées des vibrations et selon les conditions climatiques par l'impact de la voie ferrée Fives-Hirson située à proximité et du déroulé de la RN2 ». Demande de mesures de protection par la construction d'un mur anti bruit ou la réalisation d'aménagements paysagers.
Groupe de 7 personnes habitant route de Sains et chemin de la Jambe de bois à Avesnelles.

RD 20 : « Pollution sonore ». Association anonyme.

RD21 : « Totalement inutile à cet endroit……..Bruit pour les habitations ». Mme YVANO Annabelle.

RD23 : Thème concerné l'acoustique. Mr SCHERER Antoine

RD24 : « Couplé à une dégradation des conditions de vie pour les riverains - incluant des problèmes de santé, la création d'une nouvelle route n'étant jamais anodine ». Anonyme.

RD28 : « Le désastre environnemental causé par la construction d'une nouvelle route se limiterait-il à la pollution atmosphérique et aux nuisances sonores ? ». Mme THEYS Françoise.

RD30 : « Nuisances de l'aire de pesée et nuisances pour les ralentissements créés sur la RN existante par l'obligation faite aux véhicules d'emprunter le rond-point ». Mr CREPIN Laurent.

RD34 : Observation portant sur ce thème. Mme LONCLE Valérie

RD36 : « En tant que future voisine de la RN2, je dis non à la 2X2 voies. Trop de camions, trop de bruit …… » Mme LIMOSIN Jacqueline.

RD 38 : « Ma maison se trouve à 30 m de la RN2 cela me pose problème ……. celà me donne des nuisances, cela m' empêche d' ouvrir les fenêtres car les camions frigorifiques tournent toute la nuit ; Même les maisons de l'autre côté de l' ancienne RN2 entendent le bruit. Six maisons sont concernées ».

RD 39 : « 4° Nuisances sonores plus importantes qu'aujourd'hui. Demande de prise en considération du ressenti des habitants des 11,11 bis,13 et 17 RN2 à Etroeungt. Mr JUSTICE Maire d' Etroeungt.

Thème 7 : Qualité de l'air

RD4 : « Venu prendre contact pour des raisons acoustiques et la qualité de l'air ». Mr Chatelain Jean-Marie, 40 rue du Taille Pied à Avesnelles.

RD8 : « Demande de prise en compte de : Nuisances …….. olfactives ». Mme NAOMEZ Patricia ,1763 chemin de Rainsars à Avesnelles.

RD12 :« …..nous avons absolument besoin de cette nouvelle RN2…….. pour désengorger la ville d'Avesnes-sur-Helpe asphyxiée par les poids lourds….. ».
Mr BAUDIN Raynald.

RD14 : « Je m'inquiéte…….. de la pollution, de la santé des habitants ». Mme FAUCHEZ Muriel.

RD18 : « A cette pollution sonore viendra s'ajouter une pollution atmosphérique qui s'additionnera à la pollution de l'ozone du territoire. Groupe de 7 personnes habitant route de Sains et chemin de la Jambe de bois à Avesnelles.

RD 20 : « Pollution atmosphérique ». Association anonyme.

RD23 : Thème concerné la qualité de l'air. Mr SCHERER Antoine

RD24 : « Couplé à une dégradation des conditions de vie pour les riverains - incluant des problèmes de santé, la création d'une nouvelle route n'étant jamais anodine ». Anonyme.

RD28 : « Le désastre environnemental causé par la construction d'une nouvelle route se limiterait-il à la pollution atmosphérique et aux nuisances sonores ? ». Mme THEYS Françoise

RD32 : Manque de clarté de l'étude acoustique ; Le cas de Mr LANDOUZY (RD13). Famille MONCHICOURT.

RD34 : Observation portant sur ce thème. Mme LONCLE Valérie.

RD35 : Ce projet ne vise pas à diminuer la pollution comme il faudrait le faire, mais la déplace des centres villes. Mme HARDY Shirley.

RD36 : « Et voilà que régulièrement nos élus font fi de nos avis en présentant et en voulant faire adopter à tout prix des projets de construction de route……et allant, si on s'y intéresse de plus près et sur le long terme, dans le sens opposé des émissions de CO2 ». Mr MENART Michel

Thème 8 : Impacts visuels

RD8 : « Demande de prise en compte de nuisances visuelles ». Mme NAOMEZ Patricia ,1763 chemin de Rainsars à Avesnelles.

RD18 : « A cette pollution sonore viendra s'ajouter une pollution atmosphérique qui s'additionnera à la pollution de l'ozone du territoire ».

RD34 : Observation portant sur ce thème. Mme LONCLE Valérie

Thème 9 : Protection de l'eau et des milieux aquatiques

RD8 : « « Demande de prise en compte de zones humides ». Mme NAOMEZ Patricia ,1763 chemin de Rainsars à Avesnelles.

RD11 : « Enorme anomalie dans le dossier loi sur l'eau (source du ruisseau de la demi-route) ».
Mr MONCHICOURT Laurent et Marie.

RD21 : « Totalement inutile à cet endroit. Destruction d'une partie écologique importante. Secteur où il fait plaisir à se ressourcer ». Mme YVANO Annabelle.

RD22 : « A l'heure du réchauffement climatique, ce projet est obsolète et néfaste : préserver nos réserves en eau,……serait bien plus bénéfique pour l'avenir de nos enfants ! ».
Mme PAINCHART Delphine.

RD23 : Thème concerné la qualité de l'air. Mr SCHERER Antoine.

RD36 : « Et voilà que régulièrement nos élus font fi de nos avis en présentant et en voulant faire adopter à tout prix des projets de construction de routes qui détruisent les milieux naturels et la biodiversité encore présents dans notre belle région de Sambre-Avesnois…….. ».
Mr MENART Michel.

RD43 : « Le milieu bocager est une ressource en eau…….incroyable ». Mr LOBRY Quentin.

Thème 10 : Haies - Flore – Faune

RD5 : « Point n° 1 : Les haies arrachées ou manquantes (dans l'emprise et hors DUP).
Point n° 2 : haies non adaptées et trop basses pour les chiroptères et l'avifaune.
Point n°3 : Nécessité d'un batrachoduc entre le bassin de rétention et la mare au niveau du giratoire. ».
Mr MONCHICOURT Laurent, Cédric et Marie, 18 route nationale 2 à Etrœungt

RD8 : « Impact sur la faune, flore (nombreuses essences, buses, éperviers, biches… et zones humides : un changement de tracé serait à prévoir ?! ».
Mme NAOMEZ Patricia ,1763 chemin de Rainsars à Avesnelles.

RD11 : « Proximité des haies avec le bassin giratoire d'Etrœungt ». Mr MONCHICOURT Laurent et Marie.

RD20 : Destruction de notre bocage/ Arrachage de haies perpétré sans cohérence avec le schéma de compensation et le calendrier d'actions prévues dans le cadre du projet ». Association anonyme.

RD21 : « Totalement inutile à cet endroit. Destruction d'une partie écologique importante. Secteur où il fait plaisir à se ressourcer ». Mme YVANO Annabelle.

RD22 : « A l'heure du réchauffement climatique, ce projet est obsolète et néfaste : préserver notre faune et notre flore…… serait bien plus bénéfique pour l'avenir de nos enfants ! » Mme PAINCHART Delphine.

RD23 : Thème concerné : Haies- Flore - Faune. Mr SCHERER Antoine.

RD24 : « Le bocage avesnois est un milieu riche en espèces, qui est déjà mis à mal depuis plusieurs décennies ». Anonyme.

RD29 : « Je suis contre ce projet qui impacte trop la faune et la flore ». Anonyme.

RD32 : L'avifaune et les chiroptères oubliés (Camp César). Famille MONCHICOURT.**RD34 :** Observation portant sur ce thème. Mme LONCLE Valérie.

RD35 : « Ce projet .....détruit la faune et la flore encore existantes ». Mme HARDY Shirley.

RD36 : « Et voilà que régulièrement nos élus font fi de nos avis en présentant et en voulant faire adopter à tout prix des projets de construction de routes qui détruisent les milieux naturels et la biodiversité encore présents dans notre belle région de Sambre-Avesnois..... ».
Mr MENART Michel.

RD43 : « Le Milieu bocager est une richesse faunistique et floristique incroyable ».
Mr LOBRY Quentin.

Thème 11 : Eviter – Réduire – Compenser

RD20 : « Attention particulière quant aux mesures pour éviter, réduire ou compenser les dommages ». Association anonyme.

RD23 : Thème concerné : Mesures compensatoires - Faune. Mr SCHERER Antoine.

RD28 : « ..... il y a les fameuses mesures compensatoires ERC !!! Sauf que ces mesures ne sont qu'une arnaque et cela se vérifie encore une fois dans ce dossier ». Mme THEYS Françoise.

RD32 : Les mesures de réduction en général
1/ Passage des chiroptères le long de l'Helpe majeure (viaduc).
2/ Inquiétude sur le respect de la procédure de destruction de gîtes arboricoles.
Famille MONCHICOURT.

RD39 : « 3° Mesures compensatoires : Seront-elles suffisantes mais surtout seront-elles efficaces compte tenu de leur éloignement ? Mr JUSTICE Vincent. Maire d'Etrœungt.

Email 1 : Email 1 : « Reboisement sur notre parcelle en bail ». Mr LOUGET Alain.

Thème 12 : RN2 Laon - Avesnes-sur-Helpe

RD1 : « Suite aux annonces du Pacte Sambre Avesnois Thiérache, les promesses stipulent une 2X2 voies de Laon à Avesnes-sur-Helpe alors que la portion Avesnes sud - Etrœungt est prévue en 2X1 voies et se termine par un giratoire débouchant sur l'actuelle Nationale. Cette voie est-elle provisoire ? N'y-a-t-il pas un gros problème ? ». Mr Laurent MONCHICOURT.

RD5 : « Point n°7 : Incompréhension dans les calendriers des projets. Le projet du contournement d'Avesnes-sur-Helpe fait l'objet de l'enquête publique se terminant le 6 janvier 2022 alors qu'un nouveau projet de mise de la RN2 en 2X2 voies express voit également jour et fera l'objet d'une concertation préalable à partir du 10 janvier 2022. L'étude du premier projet ne devrait pas faire abstraction du deuxième ». Mr MONCHICOURT Laurent, Cédric et Marie, 18 route nationale 2 à Etrœungt.

RD11 : « Manque de vision globale des projets RN2 ». Mr MONCHICOURT Laurent et Marie.

Thème 13 : Accès RN2 – Agriculteurs/Particuliers

RD8 : « Demande de prise en compte de : ……*Quid des accès pour les usagers : agriculteurs, particuliers et des emprises éventuelles sur les terres ; *n'y a-t-il pas juxtaposition inutile entre plusieurs : il serait plus opportun d'en substituer l'un à l'autre ».
Patricia NAOMEZ 1763 chemin de Rainsars Avesnelles ».

Thème 14 : Valeur des biens immobiliers

RD8 : « Demande de prise en compte de : *La dépréciation des biens à proximité ».
Patricia NAOMEZ 1763 chemin de Rainsars Avesnelles ».

RD30 : « Baisse de la valeur de notre bien immobilier ». Mr CREPIN Laurent

RD34 : Observation portant sur ce thème. Mme LONCLE Valérie.

RD37 : «…..trop de bruit et chute du prix de nos maisons ». Mme LIMOSIN Jacqueline

Thème 15 : Paysages. Campagnes

RD18 : « nos résidences jouissent d'un environnement de qualité et de paysages vallonnés avec l'omniprésence du bocage, de son maillage de haies et de ses cônes de vue au cœur du parc naturel régional de l'Avesnois ou le trafic routier de la RD951 reste acceptable ».
Groupe de 7 personnes habitant route de Sains et chemin de la Jambe de bois à Avesnelles.

RD26 : « C'est un coin merveilleux de nature, j'y suis très souvent. Maubeuge ne ressemble déjà plus à grand-chose alors venir détruire le dernier espace naturel de Maubeuge est un non-sens. Pensez à la nature, aux habitants et non simplement aux gens de passage ».
Mr LEMAIRE Sylvain.

RD27 : « Il est capital de préserver les beautés naturelles de l'environnement, des bocages ! Un trésor à préserver pour les générations futures !! ».

RD28 : « Préserver notre belle région Avesnoise et son bocage ».

RD35 : « La construction et l'aménagement de ce genre de voirie détruit nos campagnes ».
Mme Hardy Shirley

Thème 16 : Considérations d'ordre général : Climatiques, environnementales……

RD 20 : « ……ce genre de projet routier, en totale contradiction avec les engagements nationaux et européens relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique ». Association anonyme.

RD23 : Thème concerné : Considérations d'ordre général : Climatiques, environnementales……
Mr SCHERER Antoine.

RD25 : « D'abord parce que comme mentionné dans d'autres observations il a été élaboré avant le vote de différentes lois et règlementations environnementales sans être mis à jour. Artificialisation et imperméabilisation des sols, souvent agricoles, en plein PNR, une aberration ». Anonyme.

RD28 : Considérations d'ordre général : Climatiques, environnementales.

RD34 : Observation portant sur ce thème. Mme LONCLE Valérie.

RD 43 : « Comment ce projet gère-t-il une possible artificialisation du sol à court, moyen et long terme en conséquence d'une possible attractivité pour les grands groupes, par exemple de la logistique ?

Thème 17 : Autres thèmes et divers

RD5 : « Plusieurs points ont été évoqués et feront l'objet d'un complément plus détaillé :
Point n°4 : Nécessité d'un boviduc/ passage entre les pâtures qui seront éparées par la nouvelle RN2 ; Pâtures exploitées par le même exploitant laitier ; 25/ZA/59218.
Point n°6 : Demande de précisions concernant la future mise en place des panneaux de signalisation à l'approche du giratoire d'Etrœungt. Les futurs panneaux ne vont-ils pas défigurer les habitations des 18 et 20 RN 2 ?
Mr Monchicourt Laurent, Cédric et Marie

RD11 :

« - Nécessité d'un référent local ;
- Observations et demandes diverses ».
Mr MONCHICOURT Laurent et Marie,

RD13 :

Pièce jointe de 4 pages à l'observation de Mr LANDOUZY Michel portée au registre dématérialisé, Observation n°9. Il s'agit d'une réponse de la DREAL du 09 03 2021 traitant de l'acoustique.

RD16 :
« J'habite sur la nationale 2 à côté du futur giratoire d'Etrœungt, j'ai deux questions :
2/ Est-ce que je pourrais utiliser cette nouvelle route en 2X1 voie avec ma voiture sans permis ».
Mr GEHENIAUX Alain

RD17 : « Le "tout à l'automobile" est une vision dépassée ... améliorons les voies lentes ... le monde vous sera reconnaissant !! ». Mme HENRY Thérèse

RD22 : « A l'heure du réchauffement climatique, ce projet est obsolète et néfaste : redéployer des lignes de chemins de fer, favoriser le co-voiturage serait bien plus bénéfique pour l'avenir de nos enfants ! » Mme PAINCHART Delphine.

RD25 :« De plus on reste sur la politique du "tout voiture et tout camion". Ce contournement va accentuer le trafic en transit au détriment d'autres moyens de transports (Ferroutage par exemple)
Il faudrait inciter les gens à ne plus utiliser leur voiture plutôt que de favoriser encore ce mode de transport (plus de trains, de bus, de pistes cyclables entretenues et de commerces proches) ». Anonyme.

RD28 : « Combien de temps encore l'Etat, les Régions et les collectivités locales vont-ils rester aveugles et sourds aux évènements climatiques qui secouent la planète et continuer à investir dans des infrastructures routières ? ». Mme THEYS Françoise.

RD30 : « Sécurité des piétons et des cyclistes (Giratoire) Mr CREPIN Laurent.

RD32 :
Anticipation de la réalisation des travaux de la mare d'accompagnement.
Sécurisation des cyclistes dans le giratoire d'Avesnelles.
La nouvelle RN2 en 2x2 voies est-elle vraiment nécessaire ?
Famille Monchicourt.

RD33 : « Comment est-il possible de prétendre qu'un tel projet représente un aménagement au service des habitants ». Mme LONCLE Valérie.

RD36 : « Il existe des alternatives moins polluantes pour le désenclavement des villes que le contournement de celles-ci par la route.
Les voies fluviales et ferroviaires dans les infrastructures présentes pour la plupart ne devraient pas nécessairement être renforcées mais simplement optimisées. Elles sont, je crois des alternatives pérennes et nettement plus respectueuses de l'environnement ». Mr MENART Michel.

RD39 :
« 1° Pourquoi avoir retenu une 2X1 voie entre l'Echangeur d'Etroeungt et celui d'Avesnelles.
2° Réalisation d'un boviduc ». Mr JUSTICE Vincent Maire d'Etroeungt.

RD40 : « " Souhaiterais que le tronçon entre le giratoire 1 et le giratoire 2 section Sud soit en 2 fois 2 voies". Mr ROUSSELLE Jacky Adjoint aux travaux à Avesnes-sur-Helpe.

RD44 : « " Le crataegus monogyna (aubépine blanche) est abrogé avec l'arrêté du 6 juillet 2021. C'est pourquoi, je demande que toutes les haies replantées dans le cadre des travaux ou mesures compensatoires soit faites à 50% d'aubépines blanches et plus particulièrement sur le territoire de la commune de Maroilles". Mr QUINZIN Maire de Maroilles.